

DROIT PUBLIC COMPARÉ - COMPARATIVE PUBLIC LAW (DPC-CPL)



Source : site de la revue

Titre

Droit public comparé - Comparative Public Law (DPC-CPL)

Auteur(s)

Direction scientifique : Nicolas Gabayet, Université Jean-Monnet Saint-Étienne

Comité de rédaction : Émilie Barbin, Université Grenoble-Alpes ;

Marie-Elisabeth Baudoin, Université Clermont-Auvergne;

Margaux Bouaziz, Université de Bourgogne ;

Rhita Bousta, Université de Lille;

Carolina Cerda-Guzman, Université de Bordeaux ;

Aurélie Duffy-Meunier, Université d'Aix-Marseille ;

Idris Fassassi, Université Paris 2-Panthéon-Assas;

Nicolas Gabayet, Université Jean-Monnet Saint-Étienne;

Aurore Gaillet, Université Toulouse 1 Capitole;

Thomas Hochmann, Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense;

Denis Jouve, Université de Reims-Champagne ;

Ioannis Michalis, Le Mans Université;

Nicoletta Perlo, Université de Bourgogne ;

Thomas Perroud, Université Paris 2-Panthéon-Assas;

Sylvain Soleil, Université Rennes 1 ;

Lukasz Stankiewicz, Université Jean-Moulin Lyon 3;

Comité scientifique :

Hubert Alcaraz, Université de Pau et des Pays de l'Adour ;

Miriam Allena, Università Bocconi Milano;

Gordon Anthony, Queen's University Belfast;

Eleonora Bottini, Université de Caen Normandie ;

Sophie Boyron, University of Birmingham;

Laurence Burgogue-Larsen, Université Sorbonne-Paris 1;

Roberto Caranta, Università degli studi di Torino;

Carolina Cerda-Guzman, Université de Bordeaux ;

Erin F. Delaney, Northwestern University;

```
Giacinto Della Cananea, Università Bocconi Milano;
Fernando Dias Menezes de Almeida, Universidade de Sao Paulo ;
Peggy Ducoulombier, Université de Strasbourg;
Maria Filatova, Higher School of Economics - Moscow;
Fruzsina Gárdos-Orosz, Eötvös Loránd Universit - Budapest;
Tania Groppi, Università degli studi di Siena;
Anne Jacquemet-Gauché, Université Clermont-Auvergne;
Julien Jeannenet, Université de Strasbourg ;
Tarun Khaitan, Wadham College - Oxford; University of Melbourne;
Armel Le Divellec, Université Paris 2-Panthéon-Assas ;
Maia Hamrouni, Université Sorbonne Abu Dhabi;
Aziz Z. Huq, University of Chicago;
Takeshi Inoue, Kwansei-Gakuin University;
Vanessa MacDonnell, University of Ottawa;
Elisenda Malaret, Universitat de Barcelona;
Jud Mathews, The Pennsylvania State University;
Pierre Issalys, Université de Laval;
Nikolaus Marsch, Universität des Saarlandes;
Yseult Marique, University of Essex-Colchester;
Vincent Martenet, Université de Lausanne ;
Wanda Mastor, Université de Corse Pasquale Paoli ;
Laurent Pech, Middlesex University London;
Marie-Claire Ponthoreau, Université de Bordeaux ;
Frédérique Rueda, Université de Bordeaux ;
Geo Quinot, University of Stellenbosch;
Shen Kui, Peking University;
Sule Tomkinson, Université de Laval;
Mattias Wendel, Universität Leipzig.
```

Date

1ère publication : décembre 2023

Éditeur(s)

La revue est réalisée en partenariat avec la Faculté de Droit de l'Université Jean Monnet, le CEntre de Recherches CRItiques sur le Droit (CERCRID) et le Centre Michel de L'Hospital de l'Université Clermont Auvergne.





Support

Revue en ligne

Type de document

Revue

Périodicité

Semestrielle

Source du droit

Doctrine Jurisprudence Législation

Domaines du droit

Droit public Droit comparé et grands systèmes de droit Droit constitutionnel Droit administratif

Contenu

La revue *Droit Public Comparé – Comparative Public Law* est une publication en Open Access ayant pour vocation de développer la recherche en droit public comparé en France et d'en favoriser la diffusion à l'international. Adoptant une conception large du droit public comparé, cette revue accueille des contributions portant sur les études de droit public étranger, la comparaison des droits publics nationaux, la comparaison des droits supranationaux, la circulation des modèles juridiques, les rapports de systèmes ainsi que la théorie du droit comparé. Les approches proposées sont variées et peuvent être théoriques, historiques, sociologiques, philosophiques, linguistiques ou issues du droit positif.

Type de classement

La revue Droit Public Comparé – Comparative Public Law (DPC-CPL) organise ses publications autour de plusieurs sections distinctes :

- **Dossier thématique :** chaque numéro est structuré autour d'un dossier principal, abordant une problématique spécifique du droit public comparé. Par exemple, le numéro 1 (2023) est consacré à « L'état du droit public comparé », tandis que le numéro 4 (2025) traite de « Médiation et justice administrative » ;
- Articles de recherche ;
- **Entretiens :** échanges avec des experts, chercheurs ou praticiens, apportant des perspectives sur des questions contemporaines du droit public comparé ;
- Varia: articles libres, abordant des thèmes divers en lien avec le droit public comparé;
- Recensions: évaluations critiques d'ouvrages ou de publications récentes dans le domaine.

Clefs d'utilisation

- Accès libre et intégral à l'ensemble des publications via la plateforme Prairial.
- Chaque numéro est consultable et téléchargeable intégralement au format PDF.
- Le site propose une navigation par numéro visible directement sur la page d'accueil.
- Sommaire structuré pour chaque numéro, facilitant la navigation entre les différentes contributions.
- Les utilisateurs peuvent accéder à un index des auteurs ainsi qu'à un index thématique pour faciliter la

recherche d'articles spécifiques.

• La revue publie majoritairement en français, avec quelques articles en anglais.

Veille

La revue est présente sur LinkedIn.

Notes

Cette revue est suivie par Mir@bel.

La revue est disponible sur le Portail Universitaire du droit Univ-droit.

Lien HAL.

Lien ROAD.

Lien OpenAlex.

Numéro ISSN-E: 3036-2490

Titre abrégé : DPC

Liens

Lien direct vers la revue.

Fiche réalisée par : Mariana ROMLING ROTHEIA ANDRADE (BIU CUJAS), le 15/07/2025

 ${\it Mise\ \grave{a}\ jour: Mariana\ ROMLING\ ROTHEIA\ ANDRADE\ (BIU\ CUJAS)\ -\ Isabelle\ LE\ MANCHEC\ (BIU\ CUJAS),\ le\ 15/07/2025}$

Conditions d'utilisation

Les fiches issues des "Ressources documentaires" et des "Ressources pédagogiques" du Jurisguide sont sous contrat Creative



Vous êtes libres :

- de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public
- de modifier cette création

selon les conditions suivantes :

Paternité

Vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'oeuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils vous soutiennent ou approuvent votre utilisation de l'oeuvre).

Pas d'utilisation commerciale

Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.

Partage des conditions à l'identique

Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette création, vous n'avez le droit de distribuer la création qui en résulte que sous un contrat identique à celui-ci.

Ce qui précède n'affecte en rien vos droits en tant qu'utilisateur (exceptions au droit d'auteur : copies réservées à l'usage du copiste, courtes citations, parodie...)

Pour la version intégrale du contrat : voir le <u>code juridique Creative commons.</u>